



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL  
TENUE LE MERCREDI 12 AVRIL 2017, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL,  
SITUÉE AU 430, RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : mesdames et messieurs les conseillers Catherine Trickey mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, Alain Giroux représentant du canton de Gore, Jocelyne Louis-Seize représentante du village de Grenville, John Saywell maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Jacques Parent maire du canton de Harrington, Carl Péloquin maire de la ville de Lachute, Michel Boyer maire de la municipalité de Mille-Isles, André Jetté maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Jason Morrison maire du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Scott Pearce, préfet et maire du canton de Gore.

Monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Renée-Claude L'Allier, greffière et adjointe au directeur général et madame Estelle Bédard, attachée de direction, assistent également à la séance.

**17-04-156**

**CRÉATION D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) POUR LA DESSERTE  
INTERNET HAUTE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARGENTEUIL**

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 18 janvier 2017, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 17-01-023, afin d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre des programmes *Québec branché* et *Brancher pour Innover* (Canada), pour le déploiement d'Internet Haute vitesse sur le territoire de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que la date limite pour le dépôt des demandes est fixée au 20 avril 2017;

CONSIDÉRANT qu'afin d'optimiser la candidature de la MRC dans le cadre de ces programmes, il serait pertinent pour la MRC d'Argenteuil de constituer un organisme à but non lucratif dont la mission serait de faciliter et fournir l'accès au service Internet haute vitesse à la population sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Argenteuil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boyer, appuyé par monsieur le conseiller John Saywell et **RÉSOLU** ce qui suit :

1. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à entreprendre auprès du Registraire des entreprises du Québec, les démarches en vue de la création d'un organisme à but non lucratif, sous le nom *Internet Argenteuil inc*, et dont la mission sera de faciliter et fournir l'accès au service Internet haute vitesse à la population sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Argenteuil;
2. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents et formulaires pertinents à cet effet;

3. QUE la MRC désigne les personnes suivantes pour agir à titre d'administrateurs provisoires de l'OBNL à être constitué:
- monsieur Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du canton de Gore
  - monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Argenteuil
  - monsieur Frédéric Jones, administrateur SIG et analyste sénior
  - monsieur Stéphane Jourdain, administrateur réseau
4. QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution numéro 17-02-072.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme  
sujette à ratification

ce 13 avril 2017



Marc Carrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier